

COMMISSION DES JEUNES

Réunion du mercredi 24 septembre 2025

PV n° 7 – Saison 2025/2026

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 80 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

<u>Présents</u>: Adrien Tourrettes, Sandra Escacq, Gaël André, Christophe Baudoin, Abdel Lasmak, Hassen El Habach **Absents excusés**: Raphaël Moll, Jean Verlaine.

U6/U7 & U8/U9: Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U10/U11: Sandra Escacq – 06.75.48.93.72 & Raphaël Moll – 06.09.71.08.51

U12/U13: Abdel Lasmak – 06.47.00.95.88 & Hassen El Habach – 07.87.87.38.69 **U15**: Jean Verlaine – 07.86.28.35.30 & Christophe Baudoin – 07.81.05.24.14

U17: Gaël André – 06.84.42.62.71

CTD/DAP: Benoît Martinaud – 06.61.16.74.43

Informations générales

La Commission déplore un manque de rigueur et de sérieux de certains clubs au niveau de leurs devoirs et de leurs engagements.

Nous tenons à rappeler à l'ensemble des clubs :

- Que tout engagement d'équipe dans quelle catégorie que ce soit implique une participation aux compétitions de la catégorie concernée, notamment sur les plateaux foot animation,
- Qu'en cas d'impossibilité de participer à un plateau foot animation ou un match de compétition officielle, il est obligatoire de prévenir le club organisateur du plateau ou l'adversaire du match <u>dans un délai raisonnable</u> et d'en informer le District et la Commission en parallèle,
- Que l'utilisation de la FMI est obligatoire sur l'ensemble des compétitions U13, U15 et U17,
- Que pour tout match officiel, vous devez vous assurer que l'éducateur responsable de l'équipe est en possession d'un compte Footclubs actif et d'une habilitation sur son équipe afin de renseigner la FMI,
- Que chacun de vos éducateurs doit avoir en sa possession un listing officiel des licences issu de Footclubs ou avoir l'application Clubs Compagnon accessible sur son smartphone (ou tout autre support numérique) afin d'être en mesure de présenter les licences de ses joueurs à l'arbitre ou à l'adversaire,

En cas de manquements répétés, la Commission prendra les sanctions sportives et/ou financières correspondantes à l'encontre des clubs fautifs.

Rassemblements féminins U7-U9-U11

Le 1^{er} rassemblement s'est déroulé samedi dernier sur les installations de Bias et a vu la participation d'une trentaine de jeunes joueuses issues des clubs de Bias, Confluent, USPF, Castelmoron et SU Agen. Le prochain rassemblement aura lieu le samedi 4 octobre à 14h sur les installations de Castelmoron.

U6/U7

La journée de rentrée se déroulera le samedi 27 septembre sous forme de plateaux. Ceux-ci sont disponibles sur le site du District.

La journée de rentrée n'est pas gérée sur FAL.

Modification d'engagements :

Ajout d'une 5^{ème} équipe de l'AS Passage FC qui participera aux mêmes plateaux que les 4 autres équipes.

Merci de noter la création de l'entente Vallée Lémance/Mauroux, sous réserve de la validation du Comité de Direction. Cette équipe participera aux plateaux organisés par le District du Lot.

Plateaux 1ère phase:

Les 3 plateaux de la 1^{ère} phase seront communiqués dans les prochains jours. Ceux-ci se dérouleront aux dates suivantes :

- Plateau n° 1 le 11/10
- Plateau n° 2 le 08/11
- Plateau n° 3 le 22/11

Le plateau futsal de Noël aura lieu le 06/12. Merci aux clubs en capacité de réserver un gymnase de le signaler auprès de la Commission.

U8/U9

Modification d'engagements:

Ajout d'une 2ème équipe de Fumel qui participera aux mêmes plateaux que la 1ère équipe.

Merci de noter la création de l'entente Vallée Lémance/Mauroux, sous réserve de la validation du Comité de Direction. Cette équipe participera aux plateaux organisés par le District du Lot-et-Garonne.

Plateaux 1ère phase:

Les 5 plateaux de la 1^{ère} phase seront communiqués dans les prochains jours. Ceux-ci se dérouleront aux dates suivantes :

- Plateau n° 1 le 04/10
- Plateau n° 2 le 11/10
- Plateau n° 3 le 08/11
- Plateau n° 4 le 15/11
- Plateau n° 5 le 29/11

Le plateau futsal de Noël aura lieu le 13/12. Merci aux clubs en capacité de réserver un gymnase de le signaler auprès de la Commission.

U10/U11

Feuilles de plateaux manquantes :

Niveau 1, journée 1 du 20/09 :

- Plateau 5 organisé par le FCVL

Niveau 2, journée 1 du 20/09 :

- Plateau 5 organisé par Sainte-Livrade

Merci de télécharger les documents sur le module FAL ou de les faire parvenir au District par mail dans les plus brefs délais

Pour rappel, les sanctions financières ne seront appliquées qu'à compter du 1^{er} novembre 2025.

U12/U13 CREDIT AGRICOLE AQUITAINE

Championnats:

Forfaits:

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule C:

Match n° 54515163 du 20/09 Bias 2 / Agen RC 1 : forfait de Agen RC 1 (1er forfait)

Bias 2: 3 points, 3 buts; Agen RC 1:-1 point, 0 but. Amende pour forfait au club d'Agen RC.

Matchs non joués :

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule A:

Match n° 54515274 du 20/09 Marmande 3 / Sainte-Bazeille 1

La Commission,

Au vu des éléments du dossier,

Considérant l'accord du club de Sainte-Bazeille pour une reprogrammation du match,

Décide de reprogrammer le match à une date ultérieure qui sera fixée par la Commission dans les prochains jours.

Modifications de matchs:

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule A :

Le match n° 54515276 Tonneins 1 / GJ Mas Caumont 2 du 27/09 est inversé et se jouera à Fourques à 11h après accord entre les 2 clubs. En conséquence, le match retour prévu le 15/11 est également inversé et se jouera à Tonneins à 11h.

U13 Brassage LFNA Crédit Agricole Aquitaine :

Le match n° 54122575 SU Agen 1 / AS Passage FC 1 prévu le 15/11 est avancé au samedi 18 octobre à 11h après accord entre les 2 clubs.

U15

Futsal:

U15 D1 Volkswagen Faurie:

Toutes les informations concernant l'organisation et le déroulement de la compétition futsal pour les 8 équipes du championnat de D1 seront communiquées prochainement aux clubs concernés.

Cette compétition se déroulera en 2 phases :

- 1^{er} tour le samedi 11/10
- Finales le samedi 22/11

U17

Championnats:

Forfaits:

U17 Brassage Menth'Allo poule A:

Match n° 54479287 du 20/09 USVP 1 / Gontaud 1 : forfait de Gontaud 1 (1er forfait) USVP 1 : 3 points, 3 buts ; Gontaud 1 : -1 point, 0 but. Amende pour forfait au club de Gontaud. Les frais d'arbitrage résultant de l'annonce tardive de ce forfait seront imputés au club de Gontaud.

Tournois

Liste des tournois organisés par les clubs du District :

CLUBS ORGANISATEURS	DATES	CATEGORIES	CONTACTS
AS PASSAGE FC	Samedi 18 octobre	U10/U11	LUSSAGNET Vincent : 06 68 71 23 34 @ : 864518@lfna.fr
AS PASSAGE FC	Dimanche 19 octobre	U12/U13	LUSSAGNET Vincent : 06 68 71 23 34 @ : 864518@lfna.fr
ASSA PAYS DU DROPT	Samedi 1 ^{er} novembre 2025	U10/U11 U12/U13	COMBAUD Clément : 06 72 96 32 01 @ : clement.combaud@gmail.com

Prochaine réunion le mercredi 01/10/2025.

Le Président A. TOURRETTES